

Petite revue de philosophie

Les débuts de l'économie politique et la question du libre-échange

André Vidricaire

Volume 8, Number 1, Fall 1986

Au Québec ! Au XIX^e siècle !

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104245ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104245ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

0709-4469 (print)

2817-3295 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vidricaire, A. (1986). Les débuts de l'économie politique et la question du libre-échange. *Petite revue de philosophie*, 8(1), 23–58.
<https://doi.org/10.7202/1104245ar>

**Les débuts de l'économie politique
et la question du libre-échange**

André Vidricaire

*Professeur au département de philosophie
de l'UQAM*



I. L. DESAULNIERS

Depuis une dizaine d'années, nos recherches bibliographiques ont définitivement détruit le mythe de notre improductivité en philosophie. En effet, au fur et à mesure que nos travaux se poursuivent, surgissent des figures qui ont légué, durant tout le XIX^e siècle, dans des brochures et des journaux, de nombreux textes philosophiques. Certes, il ne s'agit pas de livres, mais dans «un pays jeune et pauvre», les intellectuels du temps ont largement répondu à l'appel qui conviait «tout ami de son pays, tout philanthrope, tout philosophe... (à) s'enrôler missionnaire de la presse¹» périodique.

Le problème maintenant est de réviser le statut de ces écrits considérés par nos contemporains comme sans valeur. En effet, combien de fois avons-nous entendu dire que pour qui veut philoso-

1. *Revue Canadienne*, 1845, vol. 1, n^o 9, p. 72.

pher aujourd'hui, il est inutile de lire Isaac Desaulniers, Joseph Sabin Raymond, Thomas Chandonnet ou Louis Antoine Dessaulles. Pour plusieurs, ces auteurs du XIX^e siècle, loin de s'adonner à la théorie, n'ont produit que des discours strictement idéologiques qui servaient à défendre des intérêts de classe. Considérant que cette société a été, de 1850 à 1960, un état religieux quasi totalitaire, on dit que le contrôle sur la population a empêché toute réflexion. Langue essentiellement de pouvoir, au lieu de communiquer une information, voire une pensée en gestation, le discours serait purement incitatif. Bref, ces textes ne seraient qu'une répétition infinie d'un déjà-dit définitif qui a cessé d'être fécondé par la réalité.

Mais pour la période qui nous occupe, soit de 1840 à 1879, quand nous mettons côte à côte L.A. Morin, Louis Antoine Dessaulles, Étienne Parent, Médéric Lanctôt, A. Beaudry et Isaac Desaulniers, ce monolithisme de la pensée apparaît comme un véritable mythe. Ces gens-là se trouvent au cœur d'une société en profonde mutation tant sur les plans politique, économique que social. En effet, après 37, c'est l'Union, puis la Confédération. D'autre part, le protectionnisme de l'Angleterre met en place un marché commercial du bois, des blés, des navires, etc., qui engendre l'ouverture de banques à charte. Puis avec le libre-échange et le traité de réciprocité avec les E.U. (1854), le Bas-Canada s'industrialise en complétant ses voies de transport par bateau et par train. De plus, les nouveaux produits fabriqués sur place modifient le marché des importations. Enfin, sur le plan social, tout ce commerce et cette industrie drainent une population d'ouvriers qui s'établissent dans les quartiers et les faubourgs.

Dans ce contexte, les intellectuels, qu'ils soient clercs ou laïcs, n'ont fait rien d'autre que penser et réfléchir cette société et les individus qui la composent, à travers et par des discours comme l'histoire, la poésie et le roman, le droit et la philosophie.

C'est ainsi qu'au Québec nous nous trouvons devant de multiples visions du monde qui comportent des définitions très différentes, voire même contradictoires, de concepts comme travail, capital, propriété, inégalité, etc. Mais pour saisir que ces débats conceptuels s'inscrivent néanmoins dans une volonté, chez tous les intellectuels, de produire un discours de savoir qui soit vrai, il m'est apparu opérationnel d'analyser le discours de l'économie politique qui, on le sait, n'était pas à cette époque une discipline reconnue et institutionnalisée.

Pour illustrer cet enjeu, je montrerai dans un premier temps qu'en France il a fallu une cinquantaine d'années de lutte avant que l'économie politique pénètre officiellement dans le milieu de l'enseignement et possède une légitimité scientifique. Cette lutte me permettra de faire voir qu'à la même époque, au Québec, des intellectuels se sont, eux aussi, intéressés à l'économie politique et à son institutionnalisation. Puis, opposant discours profane à discours religieux développé notamment par des clercs comme I. Desaulniers, j'espère établir que ce dernier discours est aussi une entreprise de réflexion théorique qui se veut dans la vérité.

L'implantation de l'économie politique en France²

Avant d'être un savoir «reconnu» dans l'enseignement officiel, l'économie politique en France a d'abord été considérée comme une matière subversive au plan politique et religieux tout comme au plan économique. En effet, en liaison avec les philosophes du XVIII^e siècle et donc coupé de toute interprétation morale et religieuse, ce savoir a été longtemps considéré suspect par les milieux politiques de Napoléon I et de Louis XVIII. Partisan du libre-échange, cette science se trouvait à contester une France agricole plus massivement favorable au protectionnisme. Bref, ce sont des milieux intellectuels, avec à leur tête J.B. Say, alors en lutte contre ces régimes, qui ont diffusé cette matière. Par exemple, J.B. Say, de retour d'Angleterre, donne en 1816-1819, dans une école pratique de science, un cours d'économie politique fort apprécié des milieux libéraux. Puis, lors de la fondation d'une «haute école d'application de connaissances scientifiques au commerce et à l'industrie», Say propose la création d'un cours d'économie politique qu'il définit de la manière suivante:

Matière indispensable au développement de la production dans la mesure où elle apprend à combiner de façon rentable le travail, le capital avec les ressources naturelles.

Ainsi, l'économie politique sera un moyen de réaliser le bonheur d'une société fondée sur les droits de l'homme: l'aisance obtenue grâce à la

2. Lucette LeVan Lemele, «La promotion de l'économie politique en France au XIX^e siècle, jusqu'à son introduction dans les facultés (1815-1881)», *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 27 juin 1980, p. 270-292.

connaissance des lois économiques rendra les hommes «plus vertueux», plus aisés à gouverner librement.

Mais, en 1816, ce cours, au lieu d'être considéré comme une véritable théorie économique, apparaissait davantage comme une science pratique des affaires destinée à un public de praticiens. Aussi de 1830 à 1848, on cherchera à prouver que cette matière n'est pas subversive et possède une légitimité scientifique. Ainsi on la sort de l'enseignement technique grâce à la création d'une chaire d'économie politique au Collège de France, attribuée à J.B. Say, puis à Rossi (jusqu'en 1840), qui apporte une réflexion critique aux concepts fondamentaux comme la valeur, la terre, la liberté, l'industrie, le capital, le salaire. De son côté, la section d'économie politique de l'Académie des Sciences Morales et Politiques qui réunit en 1842 Rossi, H. Passy, Duchatel, Villerme, Blanqui, Ch. Dupin, fait un travail de recherche fort actif. Ainsi, Passy fait l'apologie de l'inégalité sociale comme source de progrès et de dépassement. Ces travaux font entrer l'économie politique dans le champ des connaissances du temps. Divers milieux, à partir de 1846, commencent à penser qu'elle est la connaissance fondamentale, la seule qui explique toute la société et tous les progrès économiques, donc sociaux. De leur côté, les économistes fondent un journal (1841) et une société savante (1842) qui veut développer une «science d'observation [qui s'applique] à l'amélioration du sort des producteurs, ouvriers ou maîtres».

À partir de 1848 et pendant une grande période du règne de Napoléon III, les partisans de cette discipline sont forcés de se défendre. En l'absence

d'école pour former les économistes, l'Académie lance des concours (mémoires). Les lauréats trouvent des postes d'enseignement au Collège de France, aux arts et métiers, à la chaire de la Faculté de droit de Paris, tout en procédant à une révision du schéma économique libéral.

À partir de 1871, c'est l'entrée en force de l'économie politique dans l'enseignement supérieur d'abord par la création de l'École libre des Sciences politiques, puis à la Faculté de droit de Paris où on remet en cause le rôle régulateur des mécanismes spontanés pour prôner l'intervention de l'état comme arbitre entre les intérêts des salaires et ceux des patrons.

La pensée économique dans le Bas-Canada?

Or, ce problème de la diffusion, puis de l'implantation de l'économie politique en France qui va des années 1815 à 1880 semble avoir suivi un cheminement analogue du côté des Canadiens français.

En effet, au début du XX^e siècle, nous avons un point d'aboutissement officiel avec Édouard Montpetit qui en 1907 a enseigné un premier cours régulier d'économie politique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal³. De même en 1913, le philosophe Stanislas Lortie fonde à Québec la Société d'économie sociale et politique.

Dès lors si nous remontons le cours du temps, nous devrions découvrir un intérêt certain pour les

3. Ce jalon permettra éventuellement de compléter le livre de Michel Leclerc intitulé *La Science politique au Québec*, (L'Hexagone, 1982). D'autre part, Claude Gagnon poursuit une recherche importante sur Édouard Montpetit qui devrait expliciter ces données historiques.

questions d'économie politique durant tout le XIX^e siècle. Mais cette hypothèse va à l'encontre de l'idée largement répandue que le peuple canadien français dominé par les Anglo-Saxons qui monopolisaient le commerce et l'industrie, avait fait sien l'idéologie «agriculteuriste» de l'Église au détriment de l'industrialisation et de l'urbanisation. En résumé, cette interprétation donne à penser que les Canadiens français n'ont pas développé de pensée économique, du moins jusqu'au tournant du XX^e siècle.

Mais F.A. Angers⁴ fait remarquer que, même si cette société a été majoritairement rurale après 1760, ce n'est pas nécessairement à cause de l'agriculteurisme, mais bien à cause d'un régime politique défavorable. De son côté, Noël Vallerand, plus affirmatif écrit:

Imputer l'impuissance de la bourgeoisie autochtone à l'omnipuissance des agriculteuristes... c'est simultanément accorder aux agriculteuristes une emprise sur le réel qu'ils n'ont jamais eue, méconnaître les exigences d'une véritable révolution industrielle, nier les vices d'un climat compétitif qui condamnait la bourgeoisie autochtone à des prouesses isolées⁵.

Bref, le mot d'ordre cléricale n'a pas eu l'efficacité qu'on a toujours présumée. Par ailleurs, il importe maintenant de vérifier si, tant au niveau des faits que de la pensée économique, une partie de la bourgeoisie canadienne-française a favorisé

4. F.A. Angers, «Naissance de la pensée économique au Canada français», *R.H.A.F.*, vol. XV, n° 2, sept. 1961, p. 204-229.

5. N. Vallerand, «Agriculteurisme, industrialisation et triste destin de la bourgeoisie canadienne-française (1700-1920): quelques éléments de réflexion», *Économie québécoise*, Éd. par R. Comeau, P.U.Q., 1969, p. 325-341.

l'avènement de l'industrialisation du Bas-Canada. De même, il faut montrer si cette classe a œuvré, sans doute à armes inégales, dans les secteurs du commerce, de l'industrie et de l'entreprise bancaire⁶.

Un commerce privilégié avec l'Angleterre

À partir de 1800, le Canada est en plein changement économique. Il passe du commerce des fourrures au commerce du bois et des navires, puis du blé, en partie stimulé par le protectionnisme de l'Angleterre. Cette nouvelle forme d'activité économique entraîne l'implantation de scieries, de chantiers maritimes et de quais.

D'autre part, le blé du Haut-Canada est acheminé au port de Québec pour être exporté en Angleterre qui, de son côté, est le seul fournisseur des produits manufacturés. Ce commerce d'export-import contrôlé en partie par les marchands de Québec a exigé l'aménagement de voies navigables sur le St-Laurent que viennent appuyer financièrement les pouvoirs publics. Ainsi, les travaux du canal Lachine qui débutent en 1821 font naître le «Committee of Trade» attentif à défendre les intérêts commerciaux de Montréal. De son côté, l'État en 1830 constitue la Commission du Havre qui devient le maître d'œuvre de l'expansion portuaire de Montréal. C'est dans ce contexte que les premières banques sont fondées: la Banque de Montréal, en 1817, la Banque de Québec et la Banque du Canada en 1818. Ce sont d'abord des ban-

6. C'est la question que posent F.A. Angers et aussi P.A. Linteau. «Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise. 1850-1914», *R.H.A.F.*, vol. 30, n° 1, juin 1976, p. 55-66.

ques en commandite qui reçoivent leur charte en 1822. Elles servent à émettre et à échanger les billets de banque aux porteurs et donc à faciliter les transactions commerciales.

Les Canadiens français sont peu présents dans ces banques, comme d'ailleurs dans le grand commerce qui se fait avec l'Angleterre. Rudin, dans son récent livre intitulé *Banking en français* (Toronto, 1985), compte un tiers de directeurs francophones à la Banque de Québec (L. Massue, L. Langevin, P. Aubert de Gaspé, E. Lagueux, B. Tremaine), 20% à la Banque du Canada et 10% à la Banque de Montréal (A. Cuvillier, J. Masson). De plus, la plupart du temps, ces francophones sont des professionnels qui ont leur entrée au gouvernement. Il faut préciser que les Canadiens français intéressés aux affaires considèrent que le grand marché commercial est «réservé» aux anglophones. Mais à côté de ce commerce d'exportation, il y a un marché intérieur en expansion. C'est au niveau du marché régional qu'apparaît une bourgeoisie intermédiaire constituée de francophones fort actifs. En 1835, ils fondent la Banque du Peuple (L. Roy, L.M. Viger, J. deWitt, G. Vallée, etc.), investissent dans le commerce du transport, se lancent dans la spéculation foncière, ouvrent divers commerces en gros et de détail tout en s'occupant de politique.

Le libre-échange en 1846

Vers les années 1840, l'Angleterre émet l'idée de laisser tomber ses barrières tarifaires au profit du libre-échange pour obtenir à meilleur marché les grains et les matières premières dont elle a besoin. En 1843, il y a une trêve grâce au Canada

Corn Act qui force les E.U. à envoyer son blé au Canada pour être transformé en farine avant d'être exporté. Mais en 1846, l'Angleterre abolit les «Corn Laws».

C'est la panique. Jusqu'en 1850, plusieurs groupes tant anglophones que francophones proposent l'annexion pure et simple aux E.U. Par contre, plusieurs autres se font les défenseurs du libre-échange et donc de la libre circulation des produits et des navires. Aussi, ils réclament qu'on abaisse le coût du transport en abrogeant les lois de navigation. C'est pourquoi, ils veulent le parachèvement des canaux et la construction d'un chemin de fer qui permettrait durant l'hiver la circulation des produits de Longueuil à Portland, en Nouvelle Angleterre, via St-Hyacinthe (1848), et qui est achevé par la compagnie du Grand Tronc en 1853.

En 1843, on procède aux travaux d'agrandissement du canal Lachine et au creusage du canal de Cornwall (1842), de Chambly (1843) et de Beauharnois (1845). Ainsi, 13 sections du canal embauchent plus de 2000 journaliers qui travaillent de 12 à 14 heures par jour (de 5 hres à 19 hres en moyenne!) pour un maigre salaire payé irrégulièrement et souvent sous forme de bons encaissables au magasin de l'entrepreneur⁷.

La construction de ces canaux fournit aux manufactures une nouvelle source d'énergie pour actionner les machines. Ainsi, à partir de 1846, les commissaires aux travaux publics louent des espaces aux usines le long du canal Lachine

7. Raymond Boily, *Les Irlandais et le Canal Lachine: La grève de 1843*, Montréal, Leméac, 1980.

financé, notons-le, par l'État⁸. C'est l'avènement massif des premières manufactures gérées par les anglophones qui constituent la grande bourgeoisie⁹. Ainsi, la zone du canal Lachine devient le cœur industriel du Canada qui tend à remplacer les importations, notamment dans les secteurs du cuir, minoterie, fer, bois, distilleries.

Du coup, à travers le Board of Trade¹⁰, ces industriels adoptent à partir de 1852 la théorie du libre-échange interprété dans une perspective nationale. Ainsi, ils réclament d'imposer des tarifs sur les produits importés qui sont fabriqués ici; d'autre part, ils cherchent à établir des traités commerciaux d'abord avec les Maritimes (viande, grain, farine, poisson, bois), puis avec les E.U. (réciprocité de 1854)¹¹. Bref, ce qui était possibilité de faillite commerciale devient expansion.

Cette nouvelle structure économique accélère la critique du régime seigneurial perçu comme un obstacle au commerce et à l'industrie. Drum-

8. «Mr. Ira Gould settled here about that time and leased the first water power canceled on the new canal for his flouring mill»... «The next obtained was \$ 400 per annum for each lot and water for four runs of stones»...

«After the water power of the canal basin was operated up to the public use, Mr. Bigelow removed there», dans *Montréal in 1856. A sketch prepared for the celebration of the opening of the Grand Trunk Railway of Canada*, Montréal, Lovell, 1856.

9. P.A. Linteau, «Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise 1850-1914», *R.H.A.F.*, vol, 30, n^o. 1, juin, 1976, p. 55-56.

10. *Semi Centennial Report of the Montreal Board of Trade*, with sketches of the growth of the city of Montreal from its foundation including President's address, Montréal, 1893.

11. Jean-Guy Latulippe, «Le traité de réciprocité», *Actualité économique*, 52, 1976, p. 432-457.

mond, en 1853, signale que ce système est sans doute adapté à une population rurale, mais qu'il est inadéquat pour une société commerciale. Chauveau corrobore cet avis:

Il n'y a pas non plus à se dissimuler que dans un grand nombre d'endroits, principalement dans les villes et les localités où le commerce et l'industrie ont fait de grands progrès, il y a une incompatibilité qui s'accroît chaque jour entre la tenure seigneuriale et le bien-être de la société. Si elle est mieux calculée, encore à l'heure qu'il est pour assurer le bonheur de celles de nos populations rurales qui sont encore dans un état pour bien dire primitif elle est diamétralement opposée à la prospérité de beaucoup d'autres¹².

Qu'il s'agisse de la construction d'un réseau de voies ferrées, dit J.C. Taché (1854), qui doit traverser le sol seigneurial ou encore de la fondation ou de l'agrandissement des villes ou de l'établissement d'usines ou de manufactures, ce n'est pas le censitaire actuel de la propriété rurale qui souffre le mal le plus grand mais l'industriel, mais le capitaliste, et par contre-coup la société tout entière dont les progrès peuvent se trouver retardés, paralysés même¹³.

Étienne Parent¹⁴ partage cette opinion, sauf pour le seigneur Joliette qui a mis sur pied des moulins, des fabriques et une fonderie. Ces critiques vont accélérer un processus d'expropriation en échange d'une compensation financière.

Par ailleurs, ce changement illustre le fait qu'une large partie de la population francophone

12. Texte cité par F. Ouellet. *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, HMH, 1972, p. 301-302.

13. *Ibid.*, p. 300. Voir aussi de F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, p. 463.

14. Voir à la page 240 de l'édition Falardeau: *Étienne Parent, 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975.

se trouve maintenant à travailler comme journaliers, manœuvres, ouvriers dans les nouveaux secteurs commerciaux et industriels. Aussi, à côté des banques à charte, est fondée une banque d'épargne qui a pour but d'inciter la population aux «habitudes de travail, d'ordre et d'économie». Ainsi, Mgr Bourget, le 26 mai 1846, fonde avec 60 directeurs honoraires la Banque d'épargne¹⁵. La tradition rapporte que c'est Alfred Larocque (1819-1890) qui a communiqué à Mgr Bourget l'idée de fonder cette banque. Durant ses études aux E.U. (1830-1836), il aurait découvert et étudié divers systèmes bancaires dont notamment ce système d'épargne.

De même, à Québec, le 11 mai 1848, des conférences de la St-Vincent de Paul sont conviées à choisir 12 membres pour fonder la caisse d'économie de Notre-Dame¹⁶. Celle-ci, pendant plusieurs années, place ses dépôts à la Banque de Québec, majoritairement anglophone. Puis douze ans plus tard, voici qu'une majorité d'administrateurs de la Caisse fonde avec d'autres Canadiens français de Québec la Banque nationale (1860)¹⁷ qui recueille les dépôts accumulés à la Banque de Québec tout en offrant un nouveau débouché à cette bourgeoisie. Dans la décennie qui suit, cette implantation de banques francophones s'étend dans plusieurs villes importantes du Québec¹⁸:

15. *La Minerve*, 28 mai 1846; *La Ruche*, vol. 8, n° 7, sept. 1946.

16. François Vézina, *Récit historique de la progression financière de la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec*, Québec, 1878.

17. Auguste Béchar, *Histoire de la banque nationale*, 1878.

18. Ronald Rudin, *Banking en français*, Toronto, 1985.

Banque Jacques-Cartier — 1862 — Montréal
Banque Ville Marie — 1872 — Montréal
Banque de St-Jean — 1873 — St-Jean
Banque d'Hochelaga — 1874 — Montréal
Banque de St-Hyacinthe — 1874 —
St-Hyacinthe

Évidemment, la fondation de ces banques révèle un accroissement des affaires tant dans le commerce que dans l'industrie. En 1847, J.B. Dorion fonde la «Société Mercantile d'Économie» qui a pour but «d'encourager les commis-marchands canadiens à économiser leurs salaires et à faire tous les efforts pour répandre les connaissances mercantiles parmi la classe de jeunes gens dans le commerce¹⁹». Puis, le 14 juin 1866, 23 commis-marchands fondent une société «dans un but d'union, d'instruction mutuelle, de progrès général, de secours mutuel et de bienfaisance». Explicitement distincts des marchands qui ne sont que des membres honoraires, les commis-marchands de Montréal qui appartiennent «à la classe mercantile» trouvent dans cette société, outre les services d'éducation commerciale par les conférences, les échanges et la bibliothèque, les services médicaux de même que des fonds pour l'enterrement et l'indemnisation de la veuve et des enfants.

Il serait intéressant de poursuivre cette investigation²⁰. Mais ces données suffisent pour

19. Société des Commis-Marchands de Montréal, *Société des commis-marchands de Montréal fondée le 14 juin 1866 par 22 commis-marchands*, Montréal, La Minerve, 1868.

20. Dans le *DBC*, il y a des données sur C.S. Rodier, R. Trudeau, L.A. Sénécal, G.E. Chinic, J.L. Beaudry, etc., qui mériteraient d'être étudiées dans la perspective que nous suggérons.

établir qu'une classe bourgeoise francophone partage dans les années 1840-1860 les idées du capitalisme industriel alors en effervescence.

Les journaux et l'enseignement

Cette toile de fond économique que nous venons de reconstituer a vivement interpellé les intellectuels du temps et ce, qu'ils soient laïcs ou clercs.

Les journaux et les revues du temps se sont intéressés aux questions commerciales et industrielles, voire même ont été les porte-parole des intérêts financiers francophones. La *Gazette du commerce et de l'industrie* (2 mai-20 juillet 1866), éditée par J.N. Duquet, présente les commerçants de Québec. Le *Négociant canadien* (12 oct. 1871 — avril 1874) dirigé par L.E. Morin et F. Beausoleil tout comme le *Bien public* (20 avril 1874 — 20 mai 1876) sont consacrés aux questions commerciales, industrielles et financières. En 1877, T.A. Chandonnet fonde la *Revue de Montréal* qui vise à couvrir l'ensemble des connaissances humaines, dont l'économie sociale et politique. Cette science, à son dire, est jeune mais elle a pris un essor. «Dans notre pays, l'économie politique n'est pas même dans l'enfance, elle est encore à naître.» Mais comme nous avons des problèmes d'économie sociale à résoudre (émigration, industrie, agriculture, colonisation), Chandonnet ajoute:

Nous exprimerions ici un souhait: celui de voir se former à Montréal, la capitale commerciale du Canada, entre les hommes intelligents dévoués à la patrie quelque association d'économie sociale pratique, à l'instar de celles qui fleurissent déjà en France, en Angleterre, en Allemagne et ailleurs.

De même, dans l'enseignement, le collège de St-Hyacinthe a, dès les années 1845, donné un cours d'économie politique auquel était rattaché un prix:

Une science de très haute importance pratique qui peut être considérée comme un complément nécessaire de toute éducation politique, industrielle ou commerciale qui pourtant n'avait encore jamais été dans nos collèges, nous voulons dire l'Économie Politique, piqua vivement la curiosité de tous ceux qui savaient ou ne savaient pas la nature de cette branche d'enseignement [...] M. Desaulles qui était l'interrogateur témoigna hautement son approbation et exprima les sentiments de toute l'assemblée dans les termes suivants: «La science, messieurs, sur laquelle vous venez de répondre est encore plus importante par son utilité et son application pratique que toutes celles que nous avons entendues jusqu'ici. Cette science vous apprend comment les richesses, les fruits du travail et de l'intelligence humaine appliquée à la vie sociale se produisent, se distribuent, se consomment. Vous semblez avoir bien compris toute l'importance d'une telle science et vous l'avez étudiée avec un plein succès»²¹.

Étienne Parent salue avec enthousiasme cette initiative tout en priant les gouvernants de voter de l'argent pour l'érection de chaires d'économie politique. En 1852, il récidive en réclamant que dans le cours classique les langues savantes ne commencent qu'avec les Belles-Lettres et qu'à la place l'enseignement consiste en l'étude des langues anglaise et française, la géographie, «l'économie politique en y mettant la tenue de livres²²», etc.

21. *Revue Canadienne*, vol. 1, n° 32, 9 août 1845.

22. P. 241-242 de l'édition de Falardeau.

Les réflexions sur l'économie politique

Quant aux écrits eux-mêmes qui traitent de l'économie politique et des questions connexes, même si cette recherche pour les années 1840-1879 n'est pas exhaustive, il est possible de dégager les traits suivants.

Il existe une position que je qualifierais de «profane» des questions économiques en regard de laquelle s'est développée une position religieuse. Certes, ces deux positions s'accordent sur l'idée que le Bas-Canada doit développer son industrie et établir des traités commerciaux avec tous les autres pays. Mais comme sous ce régime capitaliste, il existe des problèmes comme le paupérisme, l'inégalité, etc., des clercs, notamment, I. Desaulniers, H. Beaudry, L. Colin, chercheront à montrer que l'économie politique ne peut être une science autonome, une fin en soi, mais qu'au contraire elle doit s'inspirer des principes moraux chrétiens. De leur côté, les «profanes» diront que l'économie politique réalise justement les valeurs de justice, de liberté et de paix sociale.

Il faut souligner qu'à partir des années 1840, une fraction importante des laïcs francophones voit dans l'économie politique une véritable panacée. Par exemple, Amédée Papineau, qui considère J.B. Say²³ comme celui qui a, à la fois, surpassé le père de la science économique, Adam Smith, et éclipsé Stewart, Ricardo, Malthus, Bentham, Sismondi, présente l'économie politique

23. Dans la *Revue Canadienne*, A. Papineau, dans une série de plus de 15 articles, fait l'analyse-résumé du *Traité d'économie politique* de Say.

comme une «science admirable» par ses vérités et ses bienfaits humanitaires:

L'économie politique, en enseignant la véritable théorie des richesses: comment elles se forment au sein de la société; comment elles se distribuent parmi les individus et les nations; comment elles se consomment, soit en produisant de nouvelles richesses soit en détruisant et disparaissant pour toujours; et en dissipant une foule de préjugés, cancers hideux qui dévorent de toutes parts les sociétés humaines; cette science, messieurs, multiplie à l'infini les productions de nos trois grandes sources de richesses, l'agriculture, les manufactures et le commerce; augmente le bien être des particuliers, des familles et des peuples; développe leur intelligence et leur éducation; leur fait voir la vérité plus à nu; détruit de mauvaises mœurs et de mauvaises lois; centuple les populations, les répand par torrents sur la surface si mal habitée et si peu cultivée, de notre planète: les y envoie en armées innombrables, non pour s'y déchirer comme brutes avides de sang, mais avec une voix, une presse, une charte pour fonder des empires nouveaux — chrétiens, civilisés et libres. Elle démontre aux hommes qu'individuellement et collectivement, leurs intérêts sont identiques et solidaires. Qu'il n'est qu'une famille humaine, qu'un intérêt, qu'une morale, qu'une justice, qu'une vérité, comme il n'est qu'un Dieu. Et elle nous guide ainsi à marche accélérée dans les voies de la Providence, vers ce centre et ce but de toutes choses l'Unité Universelle²⁴.

Cet intérêt, voire cet engouement pour cette nouvelle science mal connue au Bas-Canada s'explique, me semble-t-il, par le fait que l'Angleterre se propose d'abolir les droits protectionnistes de ses colonies comme le Canada. «Cette question d'économie politique si grave, sur laquelle roule la destinée prospère ou malheureuse du pays, demande notre plus sérieuse attention²⁵.» Doit-on préférer le

24. *Revue Canadienne*, vol. 1, n° 9, 1845.

25. *Revue Canadienne*, vol. 3, n° 25, 24 avril 1846.

système libre-échangiste au système protectionniste? Puis, quelles sont les conséquences du «commerce libre» sur le Bas-Canada?

Pour Étienne Parent, le commerce libre permet d'aller chercher les produits au plus bas prix et de les échanger avec ceux que nous produisons aux mêmes conditions.

De cette manière, il n'y aura plus rien d'artificiel, de forcé dans l'industrie des peuples, les fluctuations ruineuses cesseront, la production se balancera avec la demande, le travail de l'homme dans chaque pays s'exercera sur ce qu'il y a de plus assuré et des millions d'ouvriers ne seront plus livrés aux horreurs de la famine par un tarif inopinément passé à mille lieux d'eux²⁶. [Le nouveau système] fera ainsi disparaître la cause des guerres fréquentes et ruineuses follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories erronées du temps²⁷.

Pour les conséquences du «commerce libre» sur le Bas-Canada, la *Revue Canadienne*²⁸ répond que les grains en nature et manufacturés de même que le bois vendu sur le marché anglais recevront le même prix quel que soit le pays exportateur. Or, comme le prix de grains et du bois est inférieur aux E.U., tout comme le coût du transport, le Bas Canada ne peut compter pour son exportation sur ces deux produits naturels comme moyens de richesse et de prospérité. Que faire?

Le Bas-Canada doit mettre sur pied des manufactures et des usines et ce, en abolissant les obs-

26. E. Parent, «De l'importance et des devoirs du commerce», p. 234 de l'édition Falardeau.

27. E. Parent, «Importance de l'étude de l'économie politique», p. 137 de l'édition Falardeau.

28. *Revue Canadienne*, vol. 3, n° 25, 24 avril 1846.

tacles comme «les restrictions seigneuriales». D'autre part, ce pays, «essentiellement destiné à devenir un pays manufacturier», doit dans un premier temps, à l'exemple de l'Angleterre, se faire «protectionniste». Lowell (Mass.), qui pourtant ne possède qu'«un simple pouvoir d'eau factice de un demi mille de long sur 60 pieds de large», entre en compétition maintenant avec l'Angleterre parce qu'au début cette ville américaine a protégé ses fabriques avec un système de tarif. Le Bas-Canada doit s'orienter dans le même sens:

Nous devons laisser entrer, *libres de droits* tous les produits bruts que nous n'avons pas et imposer des droits sur tous les articles que nous pourrions fabriquer afin que le capitaliste et l'homme industriel puissent trouver un avantage dans l'érection de fabriques et d'usines²⁹.

Ces manufactures, par ailleurs, vont susciter une marine marchande active pour répondre à la demande d'importation de matières premières et pour exporter les produits manufacturés. L'Angleterre ne saurait s'opposer à ces mesures qui lui permettront de transiger avec un pays prospère comme le sont maintenant les E.U. Enfin, au dire de Parent, cette liberté commerciale qui a une fonction civilisatrice, va rapprocher les hommes et les pays dans une grande fraternité universelle.

Cette apologie du système du libre-échange s'étend aussi sur l'industrie comme forme appropriée d'accélération de la production et de l'accumulation de la richesse. Par exemple, le journal *L'Avenir* donne en 1851 la traduction d'un texte inti-

29. E. Parent qui s'affiche comme un conditionnel du libre-échange partage cet avis.

tulé «L'Économie politique» qui vient corroborer l'orientation économique que ces intellectuels proposent au Bas-Canada.

Dans un état, le plus important est l'emploi qui est une source d'enrichissement pour le pays. Si toutes les classes ont du travail, il n'y a pas de pauvres, peu de prisonniers, peu de procès, peu de personnes incapables de payer leurs dettes, si toutefois elles en ont.

Par ailleurs, c'est un grand avantage pour un pays d'avoir des artisans et des ouvriers capables de construire des machines qui, utilisant l'eau et la vapeur, sauvent temps et travail. La réduction du coût de production fera abaisser le prix du marché et les bas prix multiplieront les transactions dans un commerce qui deviendra de plus en plus étendu.

En résumé, pour cet auteur, à côté de l'agriculture et du commerce, il y a la nécessité pour un état de développer l'industrie et donc des manufactures qui transforment sur place les matières premières comme le bois, la laine et le minerai.

Ces produits fabriqués ici sont peut-être un peu plus chers qu'ailleurs. Mais l'important n'est pas de chercher un produit à meilleur marché, mais plutôt d'offrir un produit à un prix que tous peuvent payer. Or cela suppose nécessairement du travail pour tous. La manufacture vient répondre à cette nécessité dans la mesure où elle est, elle-même, une très grande consommatrice de travail et de main-d'œuvre qui ne songe plus à émigrer aux E.U. Ce plein emploi aura pour conséquence que les cultivateurs vont trouver sur place de nouveaux acheteurs et ainsi épargner les frais de transport, la commission, la douane, les profits des trafi-

quants, les pertes, etc. Enfin, ces manufactures vont entrer en compétition avec les manufactures étrangères et ainsi briser les monopoles et donc empêcher les fluctuations des prix.

En résumé, ces réflexions sur l'industrie dans un cadre économique protectionniste ou libre ne conduit pas à une remise en question de la production capitaliste. Tout au plus, elles visent à remplacer le régime de la rente des tenures seigneuriales par celui du profit aux industries dans le but de développer une économie nationale prospère. Il est intéressant de souligner que Marx en 1848 fait un *Discours sur la question du libre-échange*³⁰ pour établir que le système du libre-échange est une lutte entre propriétaires fonciers et capitalistes industriels. Ainsi, au lieu de croire que la liberté du commerce va profiter à l'ouvrier, engendrer dans chaque pays «une production en harmonie avec ses avantages naturels» et inaugurer la fraternité universelle, Marx démontre que le libre-échange qui n'est que «la liberté du capital» va conduire à la baisse du prix des marchandises et donc du travail qui est aussi une marchandise. De même, des pays vont s'enrichir sur le dos d'autres pays. Ce type de réflexion critique est inexistant dans les journaux francophones du Bas-Canada. Tout au plus, il faut signaler comme une véritable anomalie, la reproduction dans le journal *L'Avenir* d'un texte d'un ouvrier-typographe sur «La Propriété» basée sur le travail, qui avait été publié dans *La Ruche Populaire*:

30. Voir dans *Misère de la Philosophie*, Éd. Sociales, app. III, p. 197-213.

La propriété est et ne peut être que le résultat d'un travail accompli, d'un travail personnel.

Tel est le principe profondément honnête de la propriété, de la propriété légitimée par le travail, et qui doit remplacer la fausse propriété qu'on acquiert par le travail d'autrui, ou l'exploitation de l'homme par l'homme, à l'aide de divers moyens très ingénieux sans doute, mais très injustes³¹.

Ce n'est qu'avec Médéric Lanctôt — donc 20 ans plus tard, soit en 1872 — qu'il y a explicitement une remise en cause du rapport du capital et du travail. Avant cette date, les intellectuels économistes du Bas-Canada n'adoptent pas cette perspective. Désireux de procurer le bien-être matériel à toute la collectivité francophone, ils cessent plutôt d'appuyer les seigneurs pour se tourner du côté de la nouvelle bourgeoisie commerçante et penser avec celle-ci un régime économique «profitable» à toute la nation. Certes, ils sont conscients des inégalités sociales et matérielles. Mais comme Étienne Parent l'écrit, ils partagent l'idée que

[Dieu] a réparti diversement et inégalement entre les hommes, l'intelligence, les aptitudes et les goûts et par là désigné à chacun sa place, dont chacun doit se contenter s'il ne veut se constituer en état de révolte contre Dieu même³².

D'autre part, suite à H. Passy, ils font leur l'idée que cette inégalité de nature est le moteur de tout progrès. Voici un résumé de l'article de H. Passy que le journal *L'Ami de la Religion et de la Patrie*³³ publiait.

31. Contant, ouv. typo, «La propriété» (De *La Ruche Populaire*), *L'Avenir*, 11 nov. 1848, p. 1.

32. Étienne Parent, p. 310 de l'édition Falardeau.

33. H. Passy, «Économie politique», *L'Ami de la religion et de la patrie*, sept. 1848, p. 638, 650, 658, 692, 699, 706.

Pour Passy, il y a des faits qui demeurent les mêmes sous toutes les formes et à tous les âges de la civilisation. Par exemple, sont des phénomènes naturels *l'inégalité des richesses* comme *l'inégalité de la santé* et *l'inégalité dans l'ordre affectif et moral*: «Jamais, en aucun lieu, ni à aucune époque, les hommes n'ont eu la même part aux biens de ce monde» parce que les *causes* qui occasionnent cette disparité échappent finalement au pouvoir de l'homme. Parmi ces causes, il y a la *disparité des qualités natives*. La nature produit des forts et des faibles, des insensés et des sages, des idiots et des génies. Or, des hommes dissemblables ne sont capables ni des mêmes efforts ni des mêmes succès. D'autre part, *la vie humaine* est sujette à des accidents comme les infirmités, la mort du chef de famille, l'inégale fécondité des mariages qui sont autant de causes qui contribuent à créer des inégalités de fortunes. Enfin, *les entreprises mêmes* de l'homme, ses affaires, ses spéculations industrielles ou mercantiles ne sont jamais assurées d'un succès. Par exemple, un climat atmosphérique peut conduire à une abondante récolte ou encore à une perte totale. De même sur la mer, un vent fort peut profiter à tel vaisseau tandis qu'il fait échouer l'autre.

En résumé, *l'inégalité* est la condition d'existence de l'humanité: il faut s'y résigner. Le mal est dans le plan de ce monde dans l'ordre physique et moral et dans l'état social et individuel.

Par ailleurs, ce mal n'existe que comme condition d'un bien qui le surpasse. En d'autres termes, l'inégalité des richesses contient sa portion de mal, mais d'autre part, cette même inégale répartition des richesses détermine la production et l'ac-

croissement indéfinis des richesses. C'est l'existence des inégalités diverses qui donnent lieu à ce dépassement.

On le voit: l'inégalité des fortunes n'est ni un accident dans la vie de l'humanité, ni l'effet d'une rigueur providentielle dont elle ait droit de se plaindre. Loin de là: c'est une nécessité qui ne lui a été imposée que dans son propre intérêt; c'est le moyen dont le Créateur s'est servi pour la mettre à même de déployer toute la puissance de ses facultés et de croître progressivement en intelligence, en bien-être.

En effet, pour Passy, «l'homme est arrivé sur la terre, nu, affamé, ignorant, sans autre moyen de subsistance que les fruits d'un sol inculte». Mais des efforts contre cette indigence ont produit et procuré un bien-être à toute l'humanité. En effet, ayant une conscience, une raison et surtout une intelligence perfectible «l'homme a cherché à découvrir les moyens d'approprier à ses besoins les dons spontanés de la nature».

Comment se sont faites ces conquêtes? Grâce au *savoir* et au *capital*.

À chaque découverte, à chaque invention du génie de l'homme, répond tantôt l'emploi de matières dont l'utilité était ignorée, tantôt, dans les procédés du travail, des améliorations qui en atténuent les frais ou en multiplient le produit, et il n'est pas une augmentation de la richesse qui n'ait exigé préalablement une conquête de l'intelligence.

D'autre part, de tout temps, les nations n'ont pu utiliser ces grandes découvertes que si elles possédaient les capitaux. Bref, connaissance et argent sont les éléments de toute fraternité humaine, les instruments du progrès. Pour chaque époque, l'acquisition de ces deux biens fixe le degré de bien-être réservé aux populations. Or, ces

savoirs et ces argents qui donnent le bien-être sont inégalement répartis. Mais comme je l'écrivais plus haut, cette disparité naturelle et fondamentale a servi de moteur au dépassement. En effet, au niveau cognitif, la dissemblance des aptitudes et des forces intellectuelles a mené les hommes à suivre de multiples voies et à faire la découverte de vérités en arts, lettres, sciences, industries, etc.

De même sur le plan financier, la disparité des fortunes a suscité l'acquisition, puis l'accumulation d'un très grand capital. En effet, là où les revenus ont surpassé les besoins est apparue la possibilité de leur reproduction et donc l'incitation à agrandir des fortunes. Il s'en est suivi dans le passé comme de nos jours une accumulation du capital qui dans le cadre du développement de l'aisance générale a servi à entreprendre de vastes travaux industriels.

Mais le savoir et le capital n'auraient pas pu procurer un tel bien-être à la société sans l'établissement de la propriété qui est née avec la société elle-même.

[Comme] le travail a ses peines... les hommes ne s'y résignent que dans l'espoir d'en recueillir les fruits. Quiconque craint d'être dépouillé du produit de ses œuvres, se borne à rechercher les moyens de ne pas succomber à la faim et renferme son activité dans les plus étroites limites. Aussi fallait-il pour imprimer à l'industrie un essor rapide et continu que l'existence du droit de propriété vint garantir à chacun la rémunération de ses efforts. Ce fait fut décisif.

En effet, pouvant disposer librement du produit de son travail, l'homme a cherché à accumuler des biens, à amasser des ressources, à agrandir son appropriation du sol et de ses produits qu'il a par la suite, grâce à la transmission héréditaire,

érigé en un vaste patrimoine cumulatif de moyens et d'instruments de civilisation. Ainsi sont apparues ces classes riches qui ont développé les savoirs, les moyens de production et par l'industrie et par le commerce, favorisé les échanges entre les pays.

Ces considérations suffisent pour montrer combien sont réels les avantages attachés à la formation et à l'existence de classes où l'opulence est héréditaire. À prendre ces classes sous leur véritable jour, ce sont des laboratoires, des ateliers où se préparent les armes à l'aide desquelles les sociétés humaines étendent leur documentation dans le monde matériel. Les capitaux sont ce qui permet aux populations d'écarter leurs misères, d'augmenter leurs moyens de bien-être et de prospérité, de trouver dans leur sein des conditions et des motifs de multiplication et de développement qui manquent ailleurs, et la civilisation n'avance que parce qu'elles trouvent et préparent les voies où s'accomplit sa marche progressive.

Certes, le bien produit par cette inégalité des richesses a donné lieu aussi à de grands malheurs. Ainsi, il est arrivé que la classe riche à qui était échue la double supériorité des richesses et des savoirs s'est attribué tous les avantages et a asservi les masses. Ainsi, l'inégalité a pu perdre son action civilisatrice à cause de castes qui se réservaient tous les avantages attachés à l'opulence. Mais ce joug a finalement été renversé quand des rangs de classes assujetties ont surgi des gens qui ont redonné à la population des droits dont elle était privée.

Le souvenir de ces violences et de ces injustices du passé ont amené des théoriciens à penser que l'inégalité des richesses repose sur l'existence de privilèges accordés à un petit nombre. Certes, la richesses doit profiter à toute la société, mais il existera toujours des classes par le fait que

certains possèdent des biens et d'autres non. En outre, la cause de la formation d'une classe de propriétaires ne découle pas d'actes de violence et d'oppression mais bien du fait que ces hommes ont accepté des salaires en échange d'un travail pour des maîtres qui étaient soit grands propriétaires terriens soit industriels:

Ainsi, s'accomplit, au milieu d'accidents nombreux et divers le classement des populations. Si tous n'obtiennent pas les jouissances de la propriété, ce ne fut assurément ni faute de liberté d'actions, ni faute d'espace dont chacun avait droit de se saisir. Ce fut par l'impossibilité où se trouvaient beaucoup de familles de suffire aux frais d'un établissement agricole ou industriel; hors d'état de cultiver avec succès, elles offrirent leurs services à ceux qui pouvaient les utiliser et vécurent du prix qu'elles en reçurent.

Cette position théorique que j'ai qualifiée de «profane», même si elle ne contredit pas, comme le répète Étienne Parent, les grandes valeurs religieuses, est rapidement critiquée par des membres du clergé comme I.L. Desaulniers, H. Beaudry et L. Colin. Pour ceux-ci, une économie politique qui ne s'inspire pas de la religion catholique court à la désolation et à la ruine des peuples. Considérons Desaulniers qui a été prêtre et professeur de philosophie pendant plus de 20 ans au collège de St-Hyacinthe. On peut dire que ce prêtre-professeur connaît sinon toutes les œuvres, du moins les idées principales de la tradition économiste: Hume, Adam, Smith, Stuart Mill, Turgot, les socialistes tels que Louis Blanc et Proudhon, St-Simon, A. Thierry, Auguste Comte, Pierre Leroux, Charles Fourier, l'anglais Robert Owen, Cabet et aussi Lamennais. Certes, on peut ne pas être d'accord avec l'interprétation qu'il en donne, mais néanmoins on ne peut que constater que

Desaulniers est très au courant de ce qui se produit et se fait dans le domaine de l'économie politique. À ce niveau, je dirais que sa réputation de «philosophe» et «d'illustre savant» n'est pas surfaite. Entre 1855 et 1868, Desaulniers est certainement au Québec un des experts en la matière.

Par ailleurs, dans le cheminement intellectuel de ce clerc et donc de ce catholique convaincu — à sa mort, on parlait d'un «saint prêtre» —, il y a deux phases dont la seconde se présente comme une rupture radicale par rapport à la première qualifiée de temps de l'erreur et de l'errement. De quoi s'agit-il? Dans la première phase, je dirais que Desaulniers a philosophé comme tous les cartésiens qui, tout en étant chrétiens, ont réfléchi à partir des seules lumières de la raison naturelle:

L'on ne savait pas alors ou du moins l'on feignait d'ignorer que les théologiens puissent être des philosophes et ceux de ces derniers qui n'étaient pas théologiens jouissaient d'une bien plus licite autorité dans les questions purement philosophiques³⁴.

Or, pour une grande majorité de catholiques du XIX^e siècle, ce fut une erreur de philosopher de cette façon. En effet, ce type de réflexion a donné lieu à une vision purement profane du monde qui — on le sait — a justifié la séparation de l'Église et de l'État et plus généralement, la mainmise par l'État sur des «œuvres» comme l'éducation autrefois dévolue à l'Église. C'est pourquoi

la seconde période de cet enseignement est toute différente de la première. L'on s'est enfin convaincu que le Théologien devait nécessairement posséder la science

34. I.L. Desaulniers, Papiers manuscrits (notes), Archives du collège de St-Hyacinthe.

philosophique et que les guides de l'esprit humain dans les sentiers des connaissances révélées devaient être éminemment qualifiés pour jeter de la lumière sur les vérités purement philosophiques. Partant de cette considération, il était rigoureusement logique de considérer les Docteurs de l'Église comme les plus grands philosophes du Monde, en particulier S. Augustin et S. Thomas³⁵.

Certes, cette position vient contredire celle des «profanes», mais on voit aussi qu'elle est cohérente et rationnelle. Ainsi, postulant un ordre spirituel comme origine et fin de l'homme, Desaulniers ne peut pas ne pas penser un ordre économique qui s'insère dans ce plan divin. C'est pourquoi, sa recherche sur l'économie politique s'intitule «Du principe catholique dans l'ordre économique». Dans cette doctrine chrétienne

les hommes sont tous égaux entre eux par le droit naturel, en ce sens qu'ils ont tous, la même nature, la même origine et la même destination. Ainsi, les hommes ont un même corps et une même âme et ils sont tous destinés à la vie éternelle³⁶.

Mais à côté de cette égalité de l'être existe une inégalité des conditions sociales qui est meilleure et préférable à l'état de pure nature soumise uniquement à la loi du plus fort. En effet, dans la société les individus peuvent profiter à chacune des étapes de leur vie, de l'éducation, de l'instruction, du travail et enfin de la nourriture et de la protection. En somme, pourvu que l'homme obéisse à «la loi du sacrifice et du renoncement à soi-même que méconnaissent les Économistes naturalis-

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

tes», il jouit dans la société de la liberté et de la pleine sécurité.

Mais qu'en est-il du paupérisme? Quelle est sa cause? Que doit-on faire? Pour H. Beaudry³⁷, il faut distinguer la pauvreté qui est un «manque de choses nécessaires» du paupérisme qui est un «état d'indigence permanent dans une partie de la population». La pauvreté ne disparaîtra jamais totalement; le paupérisme est une maladie sociale dont la cause est non pas matérielle mais morale. Le mal physique n'est que la conséquence d'un mal moral plus profond. De plus, «tout mal est un châtiement [qui] suppose une faute d'ordre moral». Cela posé, la cause morale du paupérisme pour la classe ouvrière est la paresse, l'ivrognerie, le désordre et le gaspillage et pour la classe industrielle, la cupidité et l'égoïsme³⁸. Ces passions naturelles agissent quand les principes chrétiens sont bannis:

Toutes les fois que les principes religieux ont été affaiblis chez un peuple, que les masses ont été livrées à leurs instincts grossiers, que les classes élevées n'ont connu d'autres inspirations que celles de l'égoïsme et de la cupidité, on a vu ce peuple tomber languissant, victime du paupérisme.

Que faire? L'État n'a pas pour fonction directe de secourir la misère, mais plutôt d'assurer la conservation des citoyens en protégeant la vie et la propriété. D'ailleurs, l'État est insuffisant à répri-

37. H. Beaudry, «Le paupérisme», *L'Ordre*, 26 juin, 30 juin et 4 juillet 1862.

38. L. Colin, sans nier ces passions naturelles, dit que des doctrines philosophiques sont aussi la cause des troubles sociaux. Cf. «L'ouvrier», *ECLP*, XI, 1869, p. 333.

mer des passions: il faut seulement contrôler les actes qui découlent de ces passions qui viennent troubler l'ordre social. Ce faisant, même par la taxe des pauvres, les Work Houses, les travaux publics, l'état ne corrige pas la cause du mal. Ce sont plutôt les ordres religieux, les instituts de charité et les associations de bienfaisance comme la St-Vincent-de-Paul qui sont le véritable antidote au paupérisme. En effet, dans les ordres par exemple qui réunissent les riches et les pauvres, les premiers y laissent leur fortune pour se dévouer et pratiquer la charité. Ce sacrifice volontaire sert d'exemple à la classe riche tout en soutenant le pauvre qui reprend le goût au travail. Ainsi, tout en soulageant des misères matérielles, ces organismes agissent sur les causes morales. Et l'État dans ce cadre vient seconder ces gestes de bienfaisance en finançant ces instituts.

Les *Mélanges Religieux*³⁹ dès 1841, font la même lecture, en opposant le système protestant au système catholique. Le système protestant s'inspirant de Malthus considère que les problèmes de production et de répartition des biens viennent du fait que «la population s'accroît dans une proportion plus grande que les ressources». Le remède est d'arrêter cet accroissement de la population. C'est pourquoi, le système protestant envoie les pauvres dans les 600 maisons de travail qui sont à toute fin pratique une véritable prison: le mari est séparé de sa femme, les enfants de la mère, puis comme des esclaves, on les fait travail-

39. «La charité catholique, l'aumône protestante», à l'occasion d'une leçon d'économie politique, dans *Mélanges Religieux*, 11 juin 1841, vol. 1, n° 21, p. 331-334.

ler à la roue (tread-mill). L'enjeu est de faire trembler le pauvre devant le secours cruel qu'on lui offre pour arrêter de force cette population qui progresse en proportion géométrique. D'un mot, on rend le pauvre responsable des problèmes économiques.

Le système catholique, au dire de Blanqui, a une position inverse. Certes, un pauvre est peut-être un fripon, un paresseux, un homme qui se conduit mal, mais néanmoins il faut pratiquer l'aumône et la charité cordiale. Pour les *Mélanges Religieux*, l'exposé que fait Blanqui de la position catholique est incomplète. Il n'y a pas de pratique d'aumône qui se fait sans discernement et tendresse. D'autre part, la revue se déclare d'accord avec Blanqui qui voit dans le clergé qui s'est détourné de l'ambition, des richesses et des abus de l'ancien régime, un moyen de solution du paupérisme, des salaires et de la concurrence.

En effet, le clergé étant le peuple élevé par son sacerdoce au niveau du riche, peut devenir le conciliateur et l'arbitre entre le salaire et le capital, entre l'entrepreneur d'ouvrage et l'ouvrier. «Le prêtre organe de la charité et de la justice est le défenseur naturel du pauvre.» Aussi, au lieu de faire entrer le clergé dans la vie politique qui l'a trop longtemps compromis, on aurait avantage à l'insérer dans la vie sociale.

Ce faisant, concluent les *Mélanges*, la religion aurait une large part dans l'économie politique et se trouverait à pénétrer d'un esprit chrétien ce qu'il y a de plus matériel dans les classes sociales.

Notes sous forme de conclusion

Il est difficile à cette étape de la recherche d'aboutir à des conclusions définitives. Mais il semble qu'à partir des années 1840 notamment, des commerçants, des industriels et des intellectuels francophones ont endossé la théorie du libre-échange pour stimuler l'expansion du peuple canadien-français. Se détournant des propriétaires terriens, ils ont partagé avec la bourgeoisie anglophone du Bas-Canada les principes généraux du capitalisme industriel comme gage de prospérité, d'ordre et de paix sociale. C'est davantage du côté des clercs qu'émerge une critique de l'économie politique qui ne s'inspire pas de la doctrine catholique. Mais encore là, il ne s'agit pas tellement de critiquer le système capitaliste — loi de l'offre et de la demande, libre concurrence, capital et travail, profit — que d'assurer que l'Église sera le maître d'œuvre des institutions de charité et de bienfaisance que viendra seconder l'état politique. Ainsi, se développe un nouvel ordre chrétien de la société dont les jalons vont conduire à la doctrine sociale catholique qui sera fort active au début du XX^e siècle, notamment avec L.A. Pâquet et Stanislas Lortie. D'autre part, l'implantation de cette pensée sociale catholique aura comporté une lutte féroce contre les visions dite profanes développées par E. Parent, Dessaulles, Morin. Bref, comme en France, les réalités économiques auront canalisé au Bas-Canada des énergies intellectuelles nombreuses et diversifiées.